

pas commettre une action irréligieuse ou immorale, ou pour avoir fait une bonne action interdite par le persécuteur. Le cas du chrétien qui va au supplice pour ne pas brûler de l'encens à Jupiter rentre éminemment, lumineusement dans cette définition, mais il n'est pas le seul. La vierge qui sacrifie sa vie pour défendre sa chasteté contre un infâme agresseur est martyre. Tout homme qui souffre et accepte le supplice pour ne pas commettre un péché mérite aussi cette appellation.

Or, Jeanne a été brûlée vive parce qu'elle n'a pas voulu offenser Dieu. On lui proposait la vie sauve si elle reniait ses voix ; elle s'y refusa parce que c'eût été, à ses yeux et en réalité, un péché multiple. Elle a donc été vraiment martyre.

C'eût été *un mensonge* en matière grave. Elle savait, à n'en pouvoir douter, que ses voix venaient du ciel et non de l'enfer. En avouant le contraire, elle eût péché contre la vérité.

C'eût été *une infidélité*. En effet, lorsqu'une âme est certaine que Dieu lui a parlé, elle est obligée en conscience de croire à cette révélation privée comme aux articles révélés à l'Église : c'est la même foi appuyée sur le même motif formel, la parole divine. Or, c'était le cas de la Bienheureuse. Elle eût donc péché contre la foi en abjurant.

C'eût été *une lâcheté*, car elle n'aurait renié ses voix que par crainte de la mort.

C'eût été *une ingratitude* envers Dieu, car, comblée par lui de faveurs sublimes, c'était bien le moins qu'elle les reconnût et qu'elle s'écriât, comme Marie, *fecit mihi magna qui potens est*, le Tout-Puissant a fait en moi de grandes choses.

C'eût été *un blasphème* que d'appeler diaboliques des œuvres qu'elle savait divines et de les attribuer à l'intervention du démon, au lieu d'en rapporter la gloire au Créateur.

C'eût été *une injustice envers l'Église*, car c'eût été déchirer une des plus belles pages de ses annales, une de celles qui confondront éternellement le naturalisme. Cette page, Jeanne l'avait écrite, il est vrai, mais elle ne lui appartenait plus, car Dieu l'avait signée.

C'eût été *une trahison envers la France*, car la mission de la Pucelle était le plus grand honneur de son pays. Jeanne n'avait pas le droit de nous priver de cet honneur et de répudier une gloire devenue le patrimoine de la nation.